



HAL
open science

École doctorale Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale Sciences de l'Homme et de la Société (SHS). 2014, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02042096

HAL Id: hceres-02042096

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042096>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n° 473



Sciences de l'Homme et de la Société

de l'Université Lille 3
Sciences humaines et sociales –
Charles de Gaulle

Vague E - 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- Didier Houssin, président
- Jean-Marc Geib, directeur de la section
des formations et diplômes

Au nom du comité d'experts,

- Jean-Louis Haquette

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Membres du comité d'experts

Président :

M. Jean-Louis HAQUETTE, Université de Reims Champagne-Ardenne

Experts :

M. Pierre-Yves BEAUREPAIRE, Université de Nice Sophia Antipolis

Mme Laetitia GERARD, Université de Lorraine

M. François RIGALLEAU, Université de Poitiers

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Armand STRUBEL



Date de l'évaluation : 2013-2014

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Sciences de l'Homme et de la Société* (ED n°473) rassemble des enseignants-chercheurs et des doctorants de cinq universités de la région Nord-Pas de Calais, i.e. Université Lille 3, Université Lille 1, Université d'Artois, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, Université du Littoral et de la Côte d'Opale (ULCO). Depuis 2010, l'école nationale supérieure d'architecture et du paysage de Lille y est associée.

Les membres de l'ED appartiennent à vingt unités de recherche (trois unités mixtes de recherche (UMR), quatorze équipes d'accueil (EA), deux équipes et un laboratoire d'école d'architecture) qui sont liés à un ou plusieurs établissements (onze unités à Lille 3, dont deux en partenariat avec Lille 2 et Lille 1, quatre unités à l'Université d'Artois, trois à celle de Valenciennes, une à l'ULCO, une à l'ENS d'architecture et de paysage de Lille). Le périmètre thématique est large, allant de la philosophie aux sciences de l'éducation et de l'information/communication, en passant par les différentes disciplines historiques et littéraires ainsi que la psychologie et la linguistique.

Née avec la restructuration des écoles doctorales du PRES Lille Nord de France, en 2007, l'ED 473 appartient au collège doctoral Lille Nord de France, qui regroupe six écoles. Elle bénéficie des activités des deux services du collège, le Département de l'Action Internationale (DAI) et le Département Carrière Emploi (DCE).

L'ED compte actuellement 199 enseignants-chercheurs titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) et accueille 557 doctorants parmi lesquels 24 % sont financés, 21 % s'appuient sur des ressources personnelles (parents, conjoints, etc.) et 51 % sont salariés (parmi ces derniers 46 % appartiennent à l'éducation nationale). Les doctorants sont pour un quart internationaux et 80 thèses en cotutelle sont en cours. Le nombre de thèses soutenues a varié, au cours du présent contrat, de 99 en 2009 à 63 en 2012. La moyenne s'établit à 79 thèses soutenues par an. L'ED favorise le co-encadrement, ce qui est assez rare dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ou SHS (120 thèses co-encadrées en 2012) et elle a élaboré un doctorat par validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'ED s'appuie sur une directrice en poste depuis 2012 (précédemment directrice adjointe) assistée d'un directeur adjoint qui exercent à Lille 3, l'établissement support de l'école doctorale. 80 % des doctorants sont inscrits dans cet établissement, qui accorde à l'ED 50 000 € du budget annuel et propose 400 h de formation. On notera que la collégialité entre les cinq universités, présente dans le conseil de l'ED et dans son fonctionnement, ne s'étend pas au domaine financier, puisque seul l'établissement support finance l'ED (le rapport d'auto-évaluation indique cependant une contribution de 2 000 € votée par Lille 1 en juillet 2013).

L'ED a son siège administratif à la Maison des Sciences de l'Homme de Lille 3. Elle y dispose de 160 m² de locaux, et d'un fort appui administratif avec cinq personnels (responsable administratif, suivi pédagogique, soutenances, international, finances). Dans les Universités d'Artois, de Valenciennes et du Littoral, un coordinateur des études doctorales (enseignant-chercheur) et un personnel administratif représentent l'ED. Les étudiants sont inscrits dans chaque université, qui a conservé en propre la délivrance du diplôme de doctorat.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Le comité d'experts reconnaît l'effort réel qui a été accompli en cours de contrat pour optimiser cette instance, dont l'existence et le positionnement par rapport aux Unités de Recherche (UR) semblent désormais bien définis, même si la notion de « fédération de laboratoires » émerge encore parfois des discours. Grâce à un investissement dynamique de la direction, le fonctionnement paraît tout à fait satisfaisant, tant sur le plan de la composition du conseil, de sa vie institutionnelle, que sur le plan logistique (moyens et locaux).

Les principaux problèmes sont bien identifiés dans l'auto-évaluation pratiquée par l'ED : taux d'abandon important et baisse des effectifs, qui conduisent à un nombre total de doctorants qui n'est pas en proportion des possibilités régionales, surtout si on se réfère à la multiplicité des établissements concernés. Des aménagements sont en cours pour l'accueil des candidats au doctorat, afin de pallier la diminution des flux due, entre autres, au tarissement du vivier des masters à finalité recherche.



En amont, la collaboration avec le collège doctoral peut et doit être améliorée : telle est l'orientation du projet, qui décline quelques unes des voies de perfectionnement possibles, au sein d'une configuration privilégiant les sciences « dures ». Tout cela traduit une politique volontariste, attentive aux évolutions et soucieuse de donner à l'ED 473 sa place, en harmonie avec les nombreuses UR qu'elle recouvre.

Cette qualité se retrouve dans l'organisation de la formation et de l'encadrement des doctorants, à plusieurs niveaux (réduction de la durée des thèses, régulation du nombre de thèses par HDR, augmentation des thèses financées et construction d'une formation variée et cohérente), malgré un taux d'abandon toujours préoccupant, dû à des circonstances sur lesquelles l'ED n'a pas nécessairement de prise. La satisfaction globale des doctorants est manifeste, et la qualité d'écoute qu'ils trouvent auprès de l'entité est avérée. Le projet, dans ce domaine, se fonde sur des ateliers de réflexion qui ont été organisés récemment, ce qui dénote là aussi une capacité d'adaptation et un désir de perfectionnement ; il est envisagé de corriger des points considérés comme peu satisfaisants jusque là, par le rééquilibrage disciplinaire des formations, par l'accent mis sur la « démarche compétences », par le développement d'une véritable interdisciplinarité (nouveaux séminaires) et par la mise à disposition d'un apprentissage des langues, etc. Tous ces dispositifs prévus et déclinés dans le projet vont dans le bon sens.

Plus problématique est, et reste, la question du suivi et de l'insertion des docteurs : la faiblesse du premier point ne peut qu'avoir une influence négative sur le second ; le taux de réponse reste en effet marginal. Le projet, qui repose une fois de plus sur une conscience claire de la situation et sur une bonne volonté évidente, ne dépasse cependant pas encore les déclarations d'intention et se contente de suggérer quelques pistes (comme un annuaire des docteurs, une coopération avec l'Observatoire Régional des Etudes Supérieures ou ORES), qu'il faudrait confirmer au plus vite, car le contrat en cours a pris beaucoup de retard dans la mise en place des outils. Une collaboration plus étroite avec le collège doctoral est également prévue dans ce domaine, mais le dossier reste, dans l'ensemble, relativement discret sur cette thématique.

Fonctionnement et adossement scientifique

L'ED 473 est régie par un conseil de 26 membres, dont 12 directeurs de laboratoire, se réunissant de manière plénière une fois par an. Le conseil autorise des alternances pour que les responsables de certains des 20 laboratoires puissent venir siéger. Un Bureau (conseil restreint aux enseignants-chercheurs) se réunit environ trois fois par an. On pourrait s'interroger sur l'implication des représentants doctorants dans la gouvernance, si la visite n'avait montré qu'ils y sont associés. La direction de l'ED est entourée de cinq chargés de mission (trois personnes pour l'accueil des étudiants internationaux, la politique des langues, l'articulation avec les masters et deux personnes pour l'insertion professionnelle). Des groupes de travail *ad hoc* ont été mis en place, notamment au sujet des formations.

Si les personnels administratifs semblent en nombre important, les locaux ne permettent pas encore la mise à disposition d'une salle informatique pour les étudiants de laboratoire qui sont parfois mal équipés. La communication avec les doctorants est assurée par une journée de pré-rentrée et *via* un site web, récemment réorganisé. Les envois trop fréquents de courriels (qui se sont avérés improductifs) ont été remplacés par une lettre d'information régulière, qui rassemble les contenus jusque là dispersés. L'ED a fait ici preuve d'une nette volonté d'amélioration de sa communication.

L'ED est adossée à des laboratoires appartenant à cinq domaines. Parmi les 20 UR concernées, on trouve des EA, quatre UMR, ainsi que deux JE. L'ensemble est de bonne qualité et compte environ 200 titulaires de l'HDR. La diminution récente, même si elle reste modeste, du nombre d'HDR (211 en 2011-12 contre 199 en 2012-13) a conduit à accepter de plus en plus de co-encadrements. La stratégie sur ce point s'appuie essentiellement sur la qualité scientifique des co-encadrants, qui sont choisis en tant que spécialistes pour le thème de recherche. Les choix de sujets de thèse, pour les sujets financés, sont d'abord faits au niveau des laboratoires qui proposent des sujets et des candidats. A partir des dossiers, le conseil procède à des auditions et exprime ses décisions. Le système ne semble pas donner lieu à des controverses, ce qui mérite d'être remarqué étant donné le nombre encore réduit de financements doctoraux (un peu plus de 20 %).

Pour élargir sur les conditions d'admission des doctorants, y compris non-financés, deux points sont à noter. *Primo*, la diminution progressive des inscriptions conduit l'équipe de direction à envisager d'accepter des candidats avec mention « Assez Bien », alors que seuls les candidats avec mention « Bien » ou « Très Bien » sont admis jusqu'à présent, sauf dérogation. *Secundo*, la disparition progressive des masters à finalité recherche invite à repenser les conditions d'admission des étudiants venant de masters à dominante professionnelle. Un volet d'enseignements réservé à la mise à niveau de ce type d'étudiants est proposé. On peut ainsi constater que l'ED a pris en main le problème des flux qui, pour une région de l'importance de celle qu'elle recouvre, peuvent paraître faibles, même si le secteur SHS n'est pas le plus porteur.



L'ED 473 implique plusieurs universités géographiquement distantes dans le Nord-Pas-de-Calais, qui ont des moyens financiers et humains différents, et qui mènent à soutenance des effectifs très variables de doctorants. Ceci a des implications du point de vue des formations offertes, souvent centralisées sur le pôle lillois, et du point de vue des contributions financières des différents établissements. Ce point est le seul qui a fait l'objet de débats lors de la rencontre avec les doctorants : une tension existe entre le centre et les universités les plus périphériques, dont les doctorants ne se sentent pas toujours intégrés, malgré les efforts fait en ce sens. Le comité ne peut se faire une idée claire et fondée de cette situation, et ne peut qu'enregistrer le ressenti. L'aide à la mobilité des étudiants éloignés doit faire l'objet d'une information claire.

Avec environ un quart de doctorants étrangers (10 % de pays européens, 15 % d'autres pays), l'ED manifeste une réelle attractivité au niveau international. Comme d'autres ED de la Communauté d'Universités et d'Etablissements (COMUE) Lille Nord de France, elle a des liens privilégiés avec la Belgique (partenariats transfrontaliers avec Leuven, Louvain, Bruxelles, Gand, Liège, Namur) permettant l'organisation de séminaires internationaux, mais ces séminaires impliquent aussi une vingtaine d'autres pays, y compris hors de l'Europe. Il a été noté que l'ED a une politique incitative pour faire venir des intervenants étrangers lors de ses formations.

La présence d'une cinquantaine de doctorants pour l'entretien avec le comité démontre la capacité de mobilisation de l'ED et la motivation des étudiants concernés.

Encadrement et formation

Concernant le financement des thèses, on constate une augmentation du nombre de doctorants financés (135 doctorants sur les 557 doctorants inscrits ont bénéficié d'un financement doctoral en 2012-2013, soit 15 de plus qu'en 2011-2012). Soulignons également la diminution de la durée des thèses, qui semble avoir atteint maintenant un seuil raisonnable. Le nombre d'abandons des doctorants reste élevé, comme cela a déjà été souligné plus haut, puisqu'il correspond quasiment au nombre de thèse soutenues. Cela peut s'expliquer notamment par le nombre élevé de doctorants salariés (287). Afin de réduire ces abandons, le comité encourage l'ED à mettre en place rapidement des comités de suivi de thèses.

L'ED 473 affiche une volonté explicite de « *sortir le doctorant de la traditionnelle et exclusive relation duelle jeune chercheur/directeur* » et organise en partie dans ce sens son plan de formation. Ce dernier comporte aussi des outils méthodologiques et de sensibilisation au projet professionnel.

Les doctorants doivent valider 180 crédits doctoraux : 120 crédits pour la thèse, 60 crédits de formation doctorale. 30 sont attribués par l'ED, 30 sont attribués par le laboratoire de rattachement. Des aménagements sont prévus selon les situations spécifiques (doctorants salariés, doctorants en co-tutelle). La palette des formations est variée et recouvre bien les besoins des doctorants : séminaires disciplinaires et interdisciplinaires, formations de professionnalisation, formations en langue, formations à la pédagogie, formations transfrontières et internationales.

L'ED est à l'écoute de ses doctorants pour organiser d'autres formations ou d'autres séminaires à leur demande. Comme le remarque le dossier d'auto-évaluation, il serait très souhaitable que de véritables séminaires doctoraux soient mis en place dans les universités partenaires où ce n'est pas encore le cas. Un effort est en cours pour réorganiser des séminaires interdisciplinaires, qui sont un outil privilégié pour créer des interactions scientifiques entre les doctorants de champs différents. Le projet annonce, comme objectif prioritaire mais sans guère de précisions, des journées de rencontres des doctorants autour de la présentation orale de leur thèse. Sans que cela devienne une obligation de plus, ce type de formation pourrait à la fois permettre un bénéfice en termes de compétences communicationnelles et contribuer à faire vraiment se rencontrer les doctorants, dans l'échange de leurs projets scientifiques, hors de leurs laboratoires.

Le comité encourage aussi l'ED à rendre systématique l'évaluation par les doctorants des séminaires et des formations qu'elle propose.

L'ED a une politique exigeante de formation par la recherche, puisque les doctorants doivent avoir effectué deux communications orales et avoir un article publié ou accepté pour pouvoir soutenir leur thèse (module D2, huit crédits). Les doctorants sont aussi encouragés à prendre des initiatives scientifiques (journées d'études, publications, diffusion des savoirs), qui donnent lieu à la validation de crédits. Organisées par le collège doctoral, les Doctoriales, sont centrées sur le thème de l'insertion professionnelle. Cette formation ne rencontre pas un écho très développé auprès du public SHS bien que les rares participants (deux sur une cinquantaine de présents) aient exprimé leur grande satisfaction. L'effort de communication sur les Doctoriales mériterait d'être poursuivi ; son efficacité est liée à la sensibilisation des doctorants SHS à la possibilité de carrières non académiques à la sortie d'un doctorat. Dans cette perspective, il faudrait



aller plus loin que l'annonce de la proposition partielle d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). Les importants moyens dont dispose le collège doctoral devraient contribuer à accélérer la mise en place du PEC.

Le nombre maximum de doctorants pour un enseignant-chercheur HDR est passé de 17 en 2009-2010 à 11 en 2012-2013. Un titulaire de l'HDR ne peut aujourd'hui diriger plus de huit doctorants. Le taux d'encadrement moyen est à 2,8 par HDR. L'ED encourage les laboratoires à proposer des directeurs de thèse publiants et compétents dans le domaine de recherche choisi par le doctorant. Elle encourage aussi le co-encadrement par des maîtres de conférences non HDR, après validation par le conseil scientifique des établissements. Les critères d'acceptation des co-encadrants reposent soit sur un dossier scientifique proche de l'HDR soit sur des compétences disciplinaires spécifiques au sujet de thèse co-encadré.

La charge de directeur de thèse requiert certes des compétences en matière de recherche mais également des compétences spécifiques d'encadrement. Dans cette perspective, le comité souligne l'initiative de l'ED qui consiste à proposer aux directeurs de thèse la formation à l'encadrement mise en place par le collège doctoral. Cette formation, plutôt conçue pour des directeurs de thèse issus des disciplines des « sciences dures », n'a pas rencontré le succès escompté. Le comité encourage néanmoins l'ED et le collège doctoral à poursuivre dans cette voie, en proposant une formation à l'encadrement davantage orientée vers les préoccupations rencontrées par les directeurs de thèse en SHS.

Les doctorants doivent remettre à la fin des deux premières années une fiche de suivi à leur laboratoire, qui les transmet à l'ED. A l'issue de la deuxième année, les doctorants sont également auditionnés par les conseils de laboratoire, tout comme les doctorants qui demandent une dérogation pour une inscription au-delà de la 4^{ème} année. Les comptes-rendus d'audition sont transmis à l'ED. A partir de la 4^{ème} année, les doctorants doivent motiver leur demande de dérogation, qui est examinée par le Bureau de l'ED. L'avancement des travaux de recherche est donc l'objet d'un suivi régulier.

La constatation du fait que la durée des thèses des doctorants financés n'est globalement pas inférieure à celle des salariés (ce qui n'est pas propre à l'ED 473) devrait inciter à la mise en place prioritaire de comités de suivi pour ces doctorants, qui sont employés à plein temps pour leur travail de recherche.

L'ED travaille en partenariat avec le collège doctoral, mais aussi avec l'association des doctorants, qu'elle soutient aussi financièrement (on peut déplorer que, comme c'est souvent le cas, seule une faible proportion des étudiants participe à ces activités). Elle a encouragé et co-financé la création de la revue franco-belge en ligne *Mosaïque*, dédiée aux doctorants, ainsi que des rencontres doctorants-entreprises.

Suivi et Insertion :

Le projet pour le futur contrat prend acte du retard à combler par l'ED 473 en matière de suivi et d'insertion des jeunes docteurs : *"La première enquête, portant sur les docteurs diplômés entre janvier et mars 2012 a eu lieu en mai 2013. Il faudra attendre 2017 pour que la première enquête longitudinale soit complète"*. L'enquête confiée à l'OFIVE (Observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante) dont les résultats ont été livrés en novembre 2013 et remis au comité de visite lors de sa venue à Lille pallie les lacunes constatées dans le bilan de l'ED du point de vue de la formation des doctorants. En revanche, cette faiblesse subsiste clairement concernant le suivi des jeunes docteurs issus de l'ED 473 et leur insertion. Il est impératif que les moyens importants dont dispose le conseil du collège doctoral au niveau de la COMUE (500 000 euros pour 2013) soient mis à profit pour un suivi (annoncé lors de la présentation générale) régulier et coordonné à l'issue de la formation. Concernant l'enquête sur l'insertion à trois ans des docteurs ayant soutenu en 2009, l'ED n'a pu réunir que 28 réponses, dont 15 venant de répondants insérés dans l'enseignement supérieur et la recherche ou en EPST. Cette faiblesse doit impérativement faire l'objet de toutes les attentions au cours du futur contrat. Sa réduction suppose une solide concertation avec les laboratoires d'adossement qui sont les premiers au contact des doctorants tout au long de leur recherche. Le recrutement, en septembre 2013, de deux post-doctorants dans ce domaine, financés par la Communauté urbaine de Lille, devra être pleinement mis à profit pour favoriser cette évolution nécessaire.

De manière récurrente, le projet manifeste de louables intentions, mais se garde de prendre de réels engagements. En matière de suivi et d'insertion, il est indispensable que la gouvernance, qui manifeste son volontarisme, s'engage plus fermement à tenir ses objectifs.

L'ED est consciente du nombre croissant de doctorants et de jeunes docteurs qui souhaitent trouver des débouchés professionnels comme ingénieurs (d'études et de recherches) en soutien à la recherche. Jusqu'ici aucune formation n'existait pour préparer ces concours. L'Université Lille 3 a donc décidé de mettre en place un master d'ingénierie de la recherche et d'après la directrice de la recherche, un doctorat en ingénierie de la recherche suivra.

- Appréciation globale :

L'ED 473 est caractérisée par un fonctionnement dans l'ensemble satisfaisant et par une politique volontariste qui a porté ses fruits au cours du présent contrat. Le dynamisme souligné dans le précédent rapport d'évaluation perdure. La direction est active ; elle a su notamment convaincre de nouveaux partenaires institutionnels de s'engager dans le soutien financier aux études doctorales. Elle est aussi lucide sur les points forts que sur les points faibles, et témoigne d'une nette volonté de remédier à ces derniers. Les déclarations générales d'intention énoncées dans le projet devront trouver des modalités concrètes d'application.

Le souci de la qualité scientifique du recrutement comme de celle des formations proposées est évident. L'articulation entre l'école et les UR a été améliorée, et pourra l'être encore lorsque des séminaires interdisciplinaires dans les autres sites que celui de Lille 3 seront vraiment actifs.

L'ED 473 offre aux doctorants un accueil de qualité et se montre à leur écoute, ce qu'a souligné la rencontre des nombreux doctorants présents lors de la visite sur site.

Certains freins existent cependant encore. Le suivi des docteurs et de leur insertion demeure insuffisant, au regard des critères AERES, car l'ED a tardé à se doter des instruments nécessaires dans ce domaine, et ne commencera que dans quelques années à disposer de données nouvelles et plus complètes.

La collaboration entre les établissements est encore relativement réduite au niveau scientifique, elle est inexistante sur le plan financier. Le projet présenté, s'il rencontre une réponse dynamique de la part des établissements en région et le soutien actif des tutelles, devrait permettre de faire évoluer de façon positive cet aspect.

Le système de validation du plan de formation a été trop longtemps artisanal, de l'aveu même du rapport d'auto-évaluation, et complexe pour les doctorants. La mise en place d'un suivi informatisé central dans ce domaine est nécessaire et devra faire l'objet rapidement d'une auto-évaluation.

- Points forts :

- Une politique volontariste a conduit à une augmentation du nombre des thèses financées, à une réduction significative de la durée des thèses, à l'application de la limite à huit directions par HDR. Les recommandations du précédent rapport d'évaluation ont été prises en compte.
- La dimension internationale est fortement présente. L'ED favorise à la fois la mobilité sortante (en lien avec le collège doctoral) et la mobilité entrante. Une attention particulière est accordée au niveau de la formation des doctorants en anglais.
- L'offre de formation est diversifiée et équilibrée, entre l'ED et les unités de recherche. Elle a évolué au cours du contrat afin de mieux répondre aux besoins des doctorants.
- L'ED a été novatrice dans la mise en place d'un doctorat par VAE, tout en se montrant soucieuse de sa qualité scientifique. Ses propositions ont servi de modèle au niveau national.
- L'ED 473 bénéficie d'un fort soutien (financier notamment) de l'établissement support (Lille 3).

- Points faibles :

- Une disparité dans le soutien à la politique doctorale de la part des établissements partenaires (tant sur le plan scientifique que financier), ce qui empêche de créer un véritable réseau doctoral.
- La lenteur de la mise en place des outils de suivi des docteurs et de leur insertion professionnelle prive l'ED des éléments qui pourraient faire évoluer ses actions auprès des doctorants en ce domaine.
- La proportion des abandons par rapport au nombre de thèses soutenues demeure élevée, malgré une politique de qualité au niveau des inscriptions en thèse.
- L'ED a tardé à mettre en place un système efficace de gestion des formations, nécessaire à la fois pour le suivi et pour l'information des utilisateurs.

Recommandations pour l'établissement

Il apparaît urgent de mettre en place une contribution financière équilibrée des établissements partenaires, et d'accentuer leur implication dans la formation, afin de permettre l'existence d'un véritable réseau au sein de l'ED 473, qui demeure très centrée sur Lille 3.

Une attention renforcée devrait être portée au problème des abandons. La mise en place de comités de suivi de thèse, évoquée dans le projet, pourrait contribuer à y remédier.

La réflexion engagée avec le collège doctoral, sur la création de formations destinées au public SHS, devrait trouver sa concrétisation rapidement, afin, notamment, de mieux préparer les doctorants à la diversité des carrières qu'ouvrent les compétences acquises lors de la préparation d'un doctorat.

Le périmètre thématique actuel a atteint sa limite d'extension. Il serait souhaitable que certaines entités, à cheval entre SHS et SPI, puissent trouver un rattachement plus naturel.



Observations de l'établissement

Présidence

Fabienne Blaise
Présidente de l'université Lille 3

à

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des diplômes

Villeneuve d'Ascq, le 17 mars 2014

Objet : Observations de l'école doctorale 473 Sciences de l'Homme et de la Société

Monsieur le Directeur,

L'ED 473 SHS se réjouit de l'appréciation globalement favorable de son action auprès des doctorants SHS de la COMUE Université Lille Nord de France. Elle note en particulier avec satisfaction les remarques élogieuses sur la gouvernance, l'aptitude à l'auto-évaluation, la qualité de l'accueil et de l'écoute, l'excellence et la pertinence des formations, et l'amélioration des performances de l'ED dans la plupart des domaines.

La plupart des réserves recourent l'analyse faite par l'équipe de direction dans le bilan transmis au comité de visite. Des réponses ont d'ores et déjà été apportées aux principales faiblesses soulignées par le rapport d'évaluation.

- Suivi des formations : un outil de gestion informatisée des inscriptions et du suivi des formations sera opérationnel en septembre. Le cahier des charges est en cours d'achèvement, la formation des personnels interviendra au printemps. La mise en service sera effective pour la rentrée. Le problème sera résolu dès l'année prochaine.
- Suivi de l'insertion professionnelle : L'ED poursuit sa participation active aux opérations de suivi mises en place par l'ORES à la demande du collège doctoral, désormais chargé de ce dossier. Tous les fichiers nécessaires aux enquêtes ont été transmis dans le courant de l'hiver et les données sont actualisées mensuellement par l'ED depuis janvier 2014.
- Adaptation du dispositif d'insertion professionnelle aux doctorants en SHS : Le groupe de travail conjoint entre l'ED SHS et le département carrières emploi du collège doctoral, annoncé dans le projet, a déjà bien avancé dans sa réflexion. Un premier atelier «formation

au *leadership* » à destination des SHS est programmé pour la rentrée prochaine et des discussions sont en cours pour cibler d'autres secteurs (en particulier médiation interculturelle, et, à plus longue échéance, ingénierie culturelle).

- Intensification des relations de réseau entre les établissements co-accrédités et avec l'établissement associé : Les efforts notés par le rapport pour améliorer la formation et l'information des doctorants inscrits dans les universités co-accréditées se poursuivent activement. Un calendrier de visites de la direction de l'ED dans les universités partenaires a été établi et les premières rencontres auront lieu en mars 2014. L'objectif est de rencontrer les doctorants, leurs directeurs de recherche et les directeurs de laboratoire pour clarifier les litiges éventuels, transmettre directement l'information et encourager la création de séminaires dans tous les établissements. L'objectif clairement affiché est une égalité de traitement entre tous les doctorants de l'ED.

Les déclarations générales d'intention énoncées dans le projet ont donc d'ores et déjà trouvé des modalités concrètes d'application.

En ce qui concerne la question préoccupante du taux d'abandons, bien identifiée dans l'auto-évaluation, elle constitue une difficulté structurelle dans le domaine des SHS, aggravée par le contexte régional. L'ED ne peut que partager le point de vue du comité de visite et suivre sa recommandation quant à la mise en place de comités de suivi de thèse, déjà annoncée dans le projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération la plus distinguée,

Fabienne BLAISE

